

# INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE 2019-2020

Vous pouvez inscrire votre enfant né en 2016 ou en 2017 (ayant 2 ans révolus avant le 31 décembre 2019), dès à présent et jusqu'au 31 mai 2019 inclus.

Veillez pour cela vous rendre à la mairie avec un justificatif de domicile, une carte d'identité et le livret de famille pour récupérer une attestation d'inscription.

Il est ensuite indispensable que vous passiez ensuite à l'école (de préférence sur rendez-vous, tel : 04 71 64 79 33) avec cette attestation d'inscription, le carnet de santé et le livret de famille.